

Formulaire CAP

C – Composition commissions
A – Annonce et recrutement
P – Processus d'évaluation

La/le représentant-e égalité des chances, désigné-e par avance par la faculté parmi les membres du comité de recrutement, veille au respect de l'égalité des chances au cours des différentes étapes de la procédure de nomination, et remplit à l'attention du Rectorat ce formulaire.

Composition commission de nomination et comité de recrutement

Les membres de la commission de nomination sont désignés par le Conseil des professeur-e-s de la faculté qui veille à un certain équilibre entre les sexes (art. 20 al. 2 du règlement concernant la procédure de nomination des professeur-e-s ordinaires et professeur-e-s assistant-e-s, du 7 juin 2017).

Désignation du poste :

Par ex. : Professeur-e ordinaire en droit administratif (70%) en Faculté de droit, Institut de...

Commission de nomination (7 à 10 membres)

Décanat (présidence)	F	M
Corps professoral	F	M
Expert-e-s externes	F	M
Coll. enseign. et recherche et corps étudiantin*	F	M

*voix consultative

Comité de recrutement (5 membres issus de la commission de nomination)

Repr. égalité

Décanat	F	M
Corps professoral	F	M
Expert-e-s externes	F	M
Coll. enseign. et recherche et corps étudiantin*	F	M

*voix consultative

Evaluation

L'âge académique a-t-il été pris en compte?	Oui	Non
Les charges familiales ont-elles été prises en compte lors de l'examen des dossiers et du nombre de publications ?	Oui	Non
Les mêmes types de questions ont-ils été posés aux candidates et aux candidats, lors des entretiens avec la commission de nomination ?	Oui	Non

Commentaires :

Dans le cas où la/le représentant-e de l'égalité des chances l'estime nécessaire, elle/il rédige un rapport à l'attention du rectorat.

La/le représentant-e de l'égalité des chances

(nom et prénom, fonction):

Date et signature :

Merci d'envoyer le présent document dûment rempli au plus tard une semaine après la décision de la commission de nomination à secretariat.rectorat@unine.ch